CAP (Opérateur en appareillage orthopédique-spécialité orthoprothèse)

DOCUMENT D'EXAMEN

Entraînement professionnel - CAP opérateur en appareillage orthopédique-spécialité orthoprothèse [e747c5c218bd] - Session 2026

Document de l'épreuve pour la session indiquée, mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://caporthoprothese.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP opérateur en appareillage orthopédique-spécialité orthoprothèse

Sujet blanc professionnel — CAP opérateur en appareillage orthopédique, spécialité orthoprothèse

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Cadre du sujet. Ce sujet blanc d'entraînement propose deux études professionnelles écrites et indépendantes. Les situations, l'atelier, les documents de travail, les mesures et les consignes chiffrées sont fictifs et pédagogiques. Ils ne constituent ni des prescriptions de fabrication ni des consignes applicables à une personne appareillée.

Vous intervenez comme opérateur en formation dans l'atelier fictif Atelier des Rives, sous le contrôle de Mme Lenoir, professionnelle référente. Les deux études portent exclusivement sur des maquettes d'entraînement non portées. Vous ne réalisez aucune opération en atelier : on vous demande d'analyser les documents, de calculer, de préparer le travail et de communiquer les décisions utiles. N'utilisez aucune donnée extérieure à ce sujet. Les dimensions et critères chiffrés sont des consignes internes fictives propres aux cas présentés.

Répondez de manière précise en utilisant le vocabulaire professionnel. Pour les calculs, écrivez les opérations et indiquez les unités. Les questions des deux études sont indépendantes.

Document D1 — Étude 1 — Fiche de travail et tracé simplifié d'une maquette

Atelier fictif : Atelier des Rives. **Dossier :** AR-41. **Objet :** préparer, sur établi et sans mise en forme, une pièce d'enveloppe d'entraînement pour une maquette de prothèse de membre inférieur. La pièce n'est pas destinée à être portée. La professionnelle référente conserve la responsabilité de toute décision de fabrication ou d'essayage.

Tracé simplifié fourni. La pièce est représentée à plat par un rectangle de base dont la longueur suit l'axe vertical de la maquette. Sa hauteur mesurée sur le tracé est de 220 mm. Les largeurs relevées perpendiculairement à cet axe sont de 145 mm à 30 mm du bord supérieur, de 160 mm au milieu, et de 150 mm à 30 mm du bord inférieur. Ces trois valeurs sont les seules largeurs à exploiter dans cet exercice. Le tracé ne comporte ni courbe à reconstituer ni détail graphique à compléter.

Consignes internes fictives du dossier AR-41 : pour préparer le rectangle de découpe, ajouter 15 mm à chacune des deux extrémités de la longueur du tracé; ajouter une seule marge de recouvrement de 25 mm à la plus grande largeur mesurée. Ne pas ajouter d'autre marge. La longueur de la pièce doit rester alignée sur le sens longitudinal de la plaque. Pour les calculs, la plaque est considérée comme un rectangle sans épaisseur; son aire est longueur × largeur.

Matériau demandé au dossier : plaque d'essai en thermoplastique, dimensions 300 mm dans le sens longitudinal × 220 mm dans le sens transversal. Le matériau est fourni pour une maquette et ne sera pas chauffé au cours du sujet. Une matière thermoplastique peut être ramollie et remise en forme par chauffage dans le cadre d'un procédé approprié; une matière thermodurcissable, une fois durcie, ne se remodèle pas de la même manière par simple réchauffage. Ces indications sont données pour comparer les familles de matériaux, pas pour décrire un protocole d'atelier.

Convention de placement pour le calcul : le rectangle préparé est placé avec sa longueur dans le sens longitudinal de la plaque; son coin est aligné sur un bord de référence. La plaque B du document D2 est disponible pour cette préparation.

Document D2 — Étude 1 — Contrôle fictif du stock de plaques

La fiche de stock ci-dessous est établie pour l'exercice. Les repères x et y servent uniquement à localiser une anomalie sur la plaque A : x est mesuré depuis son bord longitudinal de référence, et y depuis son bord transversal de référence. La zone rectangulaire de découpe demandée en D1 occupe, pour ce contrôle, x = 0 à 250 mm et y = 0 à 185 mm. Les limites sont incluses.

Plaque	Dimensions et orientation	Observation fictive de contrôle	Consigne interne du cas
A	300 × 220 mm; sens longitudinal repéré	Fissure visible dans la zone x = 120 à 135 mm et y = 70 à 90 mm.	Une fissure qui intersecte la zone de découpe prévue rend la plaque non utilisable pour ce dossier. L'isoler et signaler l'anomalie à la référente; ne pas tenter de la réparer.
B	300 × 220 mm; sens longitudinal repéré	Aucune fissure, délamination ou marque visible au contrôle décrit sur cette fiche.	Plaque disponible pour le dossier, sous réserve du contrôle de la référente avant toute opération réelle.

La mention « aucune anomalie » décrit seulement le contrôle fictif consigné ici; elle ne garantit pas l'état d'une plaque dans un atelier réel. Dans ce sujet, il faut s'en tenir aux observations écrites du tableau.

Formules et conversions utilisables : aire d'un rectangle = longueur × largeur; 1 cm² = 100 mm²; pourcentage d'une aire = (aire considérée ÷ aire de référence) × 100. Arrondir un pourcentage au dixième si nécessaire. Le taux calculé à partir de la plaque correspond à l'aire du rectangle préparé divisée par l'aire totale de la plaque.

Inventaire fictif des plaques pour le dossier AR-41

Plaque	Dimensions	Constat consigné	Décision selon la consigne du cas
A	300 × 220 mm	Fissure : x 120–135 mm; y 70–90 mm	À isoler si la fissure intersecte la découpe prévue
B	300 × 220 mm	Aucune anomalie visible mentionnée	Disponible pour le dossier, contrôle référente requis en situation réelle

Données fictives d'entraînement; les coordonnées de la plaque A sont exprimées depuis les deux bords de référence.

Document D3 — Étude 2 — Fiche de réparation d’une sangle de maquette

Dossier : AR-52. La sangle de fermeture d’une maquette de prothèse de membre inférieur d’entraînement présente une couture ouverte. La maquette est posée sur l’établi et n’est pas portée. La demande consiste à préparer le remplacement de la sangle et à transmettre les points de contrôle à la professionnelle référente. Aucune réparation effective n’est demandée dans ce sujet.

Constat consigné : sangle textile usée près d’une extrémité; couture ouverte sur deux segments de 45 mm chacun; boucle métallique sans déformation visible sur la fiche d’observation; support de fixation intact selon le contrôle visuel consigné. La fiche ne permet pas de conclure à l’aptitude de la maquette à être portée. Si une autre anomalie apparaît, l’opérateur en formation interrompt la préparation et demande l’avis de la référente.

Consignes internes fictives de préparation : la longueur utile relevée sur le trajet de la sangle est de 310 mm. Ajouter une marge de repli de 20 mm à chaque extrémité pour obtenir la longueur de coupe prévue au dossier. La sangle disponible est un ruban textile de 1 000 mm. Pour le planning seulement, la référente a attribué les durées suivantes : prise de connaissance et identification, 8 min; consignation du défaut et préparation de la demande d’avis, 6 min; préparation de la longueur de remplacement, 7 min; assemblage et finition prévus au dossier, 18 min; contrôle sur établi et consignation, 8 min; rangement et contrôle de l’outillage, 10 min. Le temps maximal réservé à cette préparation est de 65 min. Ces durées sont des données fictives de planification, sans valeur réglementaire.

Critères internes fictifs de vérification écrite : vérifier que la sangle est identifiée et que ses deux extrémités sont repérées; vérifier que la boucle et le support sont examinés sans conclure au-delà des constats fournis; vérifier que la couture réparée est régulière, que les bords ne présentent pas de fil libre et que la sangle reste correctement positionnée sur la maquette d’entraînement. Tout doute sur la tenue, l’alignement ou la sécurité est transmis à la référente avant de déclarer le travail terminé. Ces critères sont ceux du cas et ne remplacent pas une procédure d’entreprise.

Document D4 — Étude 2 — Organisation du poste et état des outils

La référente a inscrit les moyens suivants sur la fiche AR-52 : fiche de travail; ruban textile; règle graduée; outil de coupe manuel; fil et matériel de couture de l’atelier; bac de rangement identifié; fiche de consignation; établi dégagé. Dans ce sujet, choisissez les moyens en fonction de la tâche décrite, sans proposer d’utilisation d’une machine ou d’un outil qui n’apparaît pas dans cette liste.

État fictif relevé avant la préparation : la règle graduée est lisible et sans fissure; le bac de rangement est propre et identifié; l’outil de coupe présente une encoche sur sa partie coupante; le matériel de couture est présent, mais le fil en place est effiloché. Une consigne interne de l’atelier fictif précise que tout outil endommagé ou consommable douteux est écarté du poste et signalé à la référente avant usage; l’opérateur en formation ne tente pas de réparer lui-même l’outil. La référente valide le remplacement ou la mise à disposition d’un moyen conforme. Cette règle est une consigne de scénario, pas une prescription générale.

Organisation attendue dans le cas : lire la fiche et identifier la maquette; préparer l’espace et les moyens; vérifier l’état des outils et des consommables; consigner l’anomalie et demander l’avis si nécessaire; ne poursuivre la préparation qu’après décision de la référente; contrôler le travail sur établi; ranger et consigner

l’état des moyens. Les étapes données sont des repères d’organisation, pas un mode opératoire technique de couture.

Pour toute communication écrite à la référente, mentionner le numéro de dossier, le constat observé, le moyen concerné et la décision ou l’aide demandée. Distinguer clairement un fait consigné d’une hypothèse. Ne pas affirmer qu’une maquette est adaptée à une personne ou qu’une réparation est validée si les documents ne le disent pas.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 40 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Préparer et contrôler la découpe d’une maquette

E1-Q1 · 2 point(s)

À partir de la fiche D1, indiquez la nature de l’objet préparé et précisez en une phrase pourquoi les dimensions fournies ne doivent pas être interprétées comme une prescription destinée à un appareillage porté.

Ressources : D1

E1-Q2 · 3 point(s)

Calculez les dimensions du rectangle de découpe demandé en D1. Présentez séparément le calcul de la longueur et celui de la largeur, en millimètres.

Ressources : D1

E1-Q3 · 3 point(s)

Calculez l’aire du rectangle de découpe préparé, en mm² puis en cm². Montrez les opérations et la conversion.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 3 point(s)

La plaque mesure 300 × 220 mm. Calculez son aire totale, puis l’aire restant hors du rectangle de découpe si la plaque B est utilisée. Donnez les deux résultats en mm².

Ressources : D1, D2

E1-Q5 · 2 point(s)

Calculez le taux d’utilisation de la plaque B par le rectangle préparé, en pourcentage. Arrondissez au dixième et indiquez la formule utilisée.

Ressources : D1, D2

E1-Q6 · 2 point(s)

Expliquez pourquoi la plaque A ne convient pas à la découpe demandée en appliquant les coordonnées et la consigne interne de D2. Indiquez la décision à prendre pour cette plaque.

Ressources : D1, D2

E1-Q7 · 2 point(s)

Comparez le thermoplastique demandé et une matière thermodurcissable en vous limitant à la différence de comportement au réchauffage indiquée en D1. Reliez votre réponse au choix du matériau pour ce dossier.

Ressources : D1

E1-Q8 · 3 point(s)

Rédigez une courte note à la référente, en deux phrases maximum, pour signaler la fissure de la plaque A et demander la suite à donner. Distinguez le constat de la décision attendue.

Ressources : D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Préparer une réparation de sangle et organiser le poste

E2-Q1 · 2 point(s)

Calculez la longueur de ruban à préparer pour remplacer la sangle, en tenant compte de la longueur utile et des deux marges de repli précisées en D3. Donnez l’opération et l’unité.

Ressources : D3

E2-Q2 · 2 point(s)

À partir d’un ruban disponible de 1 000 mm, calculez la longueur restante après préparation de la sangle. Donnez l’opération et le résultat en millimètres.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Additionnez les six durées inscrites en D3. Indiquez le temps total prévu et déterminez le temps restant sur la plage maximale de 65 minutes.

Ressources : D3

E2-Q4 · 3 point(s)

En vous appuyant sur les étapes d’organisation de D4, proposez un ordre chronologique de quatre étapes à effectuer avant de déclarer la préparation terminée. Chaque étape doit être formulée comme une action distincte.

Ressources : D3, D4

E2-Q5 · 2 point(s)

Quels sont les deux moyens ou consommables signalés comme douteux dans D4? Pour chacun, indiquez la décision prévue par la consigne interne avant tout usage.

Ressources : D4

E2-Q6 · 3 point(s)

Distinguez, pour la maquette du dossier AR-52, les constats déjà consignés en D3 des éléments qui restent à vérifier après la préparation. Donnez deux exemples de chaque catégorie.

Ressources : D3

E2-Q7 · 3 point(s)

Rédigez un message bref à la référente indiquant le numéro de dossier, l’anomalie de l’outil de coupe et la demande à formuler avant de poursuivre. N’affirmez pas que l’outil peut être utilisé.

Ressources : D4

E2-Q8 · 2 point(s)

Expliquez pourquoi les constats de D3 ne permettent pas de déclarer la maquette apte à être portée après la réparation. Indiquez à qui transmettre tout doute sur la tenue ou l’alignement.

Ressources : D3, D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Opérateur en appareillage orthopédique - Spécialité orthoprothèse
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Opérateur en appareillage orthopédique - Spécialité orthoprothèse
- Savoir-faire
- Annexe I : Référentiel du domaine professionnel
- Référentiel d'activités professionnelles
- Savoirs technologiques associés